DÉLIBÉRATION EXAMINÉE LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à19h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie salle Christian JULLIEN, 8 rue Vivaldi, en séance publique, sous la Présidence de Dominique VEROTS, Maire.

2023-22	Fixation des taux d'imposition pour l'année 2023

Le Maire,

Dominique VEROTS

MAIRIE DE SAINT-PIERRE-DU-PERRAY 91280

Le Maire certifie avoir fait afficher en Mairie
Et mis en ligne la présente liste des délibérations
Saint Pierre du Perray, le 13 avril 2023

Toutes ces délibérations et pièces annexes sont consultables en Mairie – Service secrétariat général - aux horaires d'ouverture au public. Elles ont été examinées en séance du conseil municipal. Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT, cette liste est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.

Hôtel de Ville
B.P. 39 - 8 rue Vivaldi 91280 Saint-Pierre-du-Perray
Tél. : 01 69 89 75 00 ● Fax : 01 60 75 13 21 ● Courriel : mairie@stpdp.com ● www.saint-pierre-du-perray.fr